



ELYCOOP

Société Coopératif de Production, SA à capital variable

Dont le siège est 26 rue Emile Decorps 69100 VILLEURBANNE

Immatriculée au Registre du Commerce de Lyon sous le n° 429 851 637

Procès-verbal du Conseil d'Administration du 04 juillet 2025

Le conseil d'administration de la SA ELYCOOP s'est réuni le 04 juillet à 08h30 à Work & Play - 11 rue Hector Berlioz, 69740 Genas conformément à l'article 25 des statuts. Julien LOÏS, Président du Conseil d'Administration, a convoqué les administrateurs par voie électronique avec accusé de réception le 27 juin 2025

Ont assisté à la séance :

Membre du CA : DUFRESNES Estelle, MANUEL Laure, LOÏS Julien, PECHKECHIAN Michel, RENIER Raphaël, MICCHI Sabrina, BOCQUET Béatrice, FERNANDES Maryvonne

Membre du CA représenté : 0

Membre du CA absent.e et non représenté.e : 0

Elue CSE représentante au CA : MALTI Soria - Excusée

Invités au CA pour la matinée : MERCANTE Jimmy, ESTEVE Louis, VILMIN Catherine

1ère résolution : Au regard de ses statuts, le CA décide d'exercer son pouvoir de coopter Marie Perin et Sam Blakaj, chacun pour des mandats qui se terminent en juin 2031 avec ratification à l'AG du 18/11/2025, de construire une procédure de cooptation et de formaliser un message à envoyer à toute la communauté pour septembre 2025.

La résolution est adoptée par consentement.

2ème résolution : Validation du tableau de bord tel qu'il est présenté par la Direction Générale, de la manière dont il sera alimenté et dont il sera accessible par le CA

Sam Blakaj reformule les besoins du CA autour de trois thématiques :

- La performance
 - o Le suivi des objectifs
 - o Le suivi économique et financier
- Les risques (procédure d'alerte)

- La qualité

L'objectif de la Direction Générale est de permettre l'accès à un certain nombre d'informations de suivi pour la communauté Elycoop. Les membres du CA pourront ainsi consulter directement un « serveur » dans lequel figureront les indicateurs qu'ils souhaitent suivre.

La Direction Générale présentera au CA, pour validation, une première version du nouveau tableau de bord lors du 1^{er} semestre 2026.

La résolution est adoptée par consentement.

3ème résolution : La Direction Générale et le CA valident le cadre de coopération

Après avoir retravaillé sur le contenu proposé, le CA et la DG formalisent le cadre de coopération.

La résolution est adoptée par consentement.

4ème résolution : La feuille de route de la Direction Générale sera présentée, pour validation, au CA de septembre 2025. La feuille de route du CA a été actualisée au regard des chantiers prioritaires du second semestre 2025 et du 1^{er} semestre 2026.

Après avoir écouté une présentation de la vision de la nouvelle Direction Générale et échangé sur son contenu, le CA attend une feuille de route opérationnelle pour le CA de septembre 2025.

Le CA a redéfini les priorités de sa feuille de route pour le second semestre 2025 et le 1^{er} semestre 2026.

La résolution est adoptée par consentement.

La présidence constate que l'ordre du jour est épuisé et il déclare que la séance est levée. Le présent procès-verbal est signé par :

Le Président

LOÏS Julien



Secrétaire de séance

Laure MANUEL

